



# Les dynamiques de l'antisémitisme à l'œuvre dans les années 30

**Emmanuel Debono**

DANS **ARCHIVES JUIVES 2007/2 Vol. 40** , PAGES 110 À 121  
ÉDITIONS **LES BELLES LETTRES**

ISSN 0003-9837

ISBN 2251694252

DOI 10.3917/aj.402.0110

Date de mise en ligne : 01/07/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-archives-juives1-2007-2-page-110?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Les Belles lettres.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

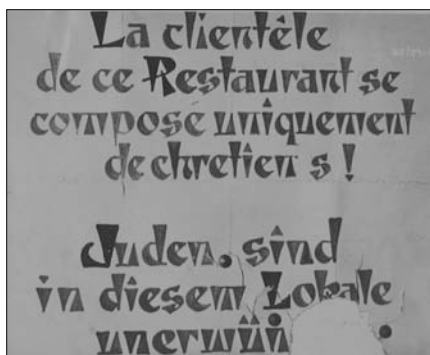
## Les dynamiques de l'antisémitisme à l'œuvre dans les années 30

EMMANUEL DEBONO



Affiches antisémites apposées dans une brasserie  
de Strasbourg, fin 1938.

Coll. CAC (Fontainebleau), versement 20010216, article 166.



Ce n'est un secret pour personne : les années 1930 constituent un pic en matière d'antisémitisme en France, au <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Il conviendrait d'ailleurs, comme souvent, de mettre le terme au pluriel tant le phénomène ne constitue en aucun cas un bloc monolithique : les expressions antisémites sont en effet

multiples, varient en intensité comme en contenu ; ceux qui les énoncent sont d'une grande diversité sociale, politique ou culturelle et leurs motivations sont plus ou moins conscientes : entre le doctrinaire ou l'« ultra » et celui qui exprime occasionnellement un racisme que l'on a coutume de qualifier d'« ordinaire », il existe un monde et souvent, même, des oppositions. En témoigne, par exemple, la question si controversée de l'inclusion ou non, par les antisémites, des israélites français dans ce qu'ils nomment la « question juive ».

Cet article n'a pour finalité de dresser une typologie des antisémites et de proposer une analyse des contenus et des vecteurs. Il cherche à poser l'importante question du lien existant entre la vague antisémite d'avant-guerre et la situation particulière de l'Occupation, et à proposer des pistes pour y répondre. Dans quelles mesures, autrement dit, la réactivation du phénomène et ses évolutions dans la décennie qui précède la guerre ont-ils pu déboucher sur la persécution de grande ampleur qu'a connue la France sous le régime de Vichy ?

### La réactivation de l'antisémitisme au cours des années 1930

Au plan chronologique, il faut d'abord rappeler les conséquences dra-

matiques de la grande dépression qui survient à la fin des années 1920. Elles jouent un rôle décisif dans la résurgence de l'antisémitisme après une décennie qui en avait connu des manifestations atténuées. On sait que les périodes de crise sont propices au retour du phénomène, la thèse d'un complot juif mondial qui corrompt et vise à détruire les sociétés chrétiennes occidentales apportant une explication globale aux plus doctrinaires, les autres rejetant assez spontanément la responsabilité des malheurs du siècle sur un bouc émissaire ancestral. La hausse du chômage stimule des réflexes xénophobes qui trouvent matière à s'exprimer avec l'afflux de milliers de réfugiés, principalement juifs, en provenance d'Allemagne, à partir de l'arrivée au pouvoir dans ce pays des nationaux socialistes en janvier 1933. Quelques années plus tard, la perspective de la victoire du Front populaire en France et l'arrivée effective au pouvoir de Léon Blum, au printemps 1936, constituent un moment fort où la violence des expressions antisémites atteint de rares sommets. Enfin, l'antisémitisme se présente comme une chambre d'écho de la montée des tensions internationales : la haine raciale institutionnalisée par le Reich allemand, rejoint sur le tard par l'Italie fasciste (1938), a pour corollaire une forte réactivité des milieux juifs aux événements internationaux (plébiscite sarrois, guerre d'Abyssinie, guerre d'Espagne, Anschluss, affaire des Sudètes puis annexion de la Tchécoslovaquie...) dont la crise de Munich constitue le paroxysme : l'attitude jugée irresponsable des « juifs

bellicistes », qui désireraient « leur » guerre contre Hitler, provoque des remous dans toutes les franges de la société.

Rappelons ensuite que les expressions antisémites qui se manifestent dans les années 1930 s'appuient sur un fonds de stéréotypes et d'accusations bien connus qui vont s'exacerber (la finance juive, les complots juif judéo-maçonnique et judéo-bolchevique, etc.) et auxquels vont s'adjoindre des apports plus récents comme le thème du « juif belliciste » que nous venons d'évoquer. Ces expressions, nous l'avons dit, sont plurielles. « L'antisémitisme de plume » a fait l'objet d'études approfondies<sup>1</sup> et c'est souvent par ce biais « littéraire », qui ne laisse d'impressionner par sa virulence, que l'on a rendu compte du phénomène dans les années 1930. En focalisant sur ces formes écrites on prend pourtant le risque d'en donner un reflet quelque peu figé, dont la source serait circonscrite à la seule fraction extrémiste. La réalité des choses, on le sait, est beaucoup plus complexe, donnant lieu à des manifestations plus diffuses, souvent larvées et assurément évolutives dans le temps.

Nous souhaiterions donc, dans les lignes qui suivent, mettre l'accent sur quatre dynamiques à l'œuvre au cours des années 1930. Sans être exclusives, celles-ci nous paraissent fondamentales, notamment au regard de la question posée au début de cet article. Nous mettrons donc tour à tour l'accent sur l'« hitlérisation » des ultras, la radicalisation de la droite nationaliste, le basculement des antisémites circonstanciels et le phénomène de contamination de la gauche.

### L'hitlérisation des ultras

À une extrémité de l'éventail des antisémitismes se positionnent ceux que l'on peut qualifier de professionnels de l'antisémitisme ou d'« ultras ». La lutte contre les Juifs occupe une place tout à fait centrale dans leur raison d'être, s'affiche comme une priorité absolue devant toutes autres considérations sociales ou politiques. Aux vieux disciples d'Édouard Drumont (1844-1917) tels Urbain Gohier (1862-1951), Jean Drault (1866-1951) ou encore Lucien Pemjean (1861-1945), toujours actifs dans les années 1930, viennent s'ajouter des hommes nouveaux comme Jean Boissel (1891-1951), Henri-Robert Petit (... 1985), Henry Coston (1910-2001) ou encore Darquier de Pellepoix (1897-1980).

Henry Coston est probablement la figure la plus active de l'antisémitisme à cette époque. Ce jeune militant consacre le plus clair de son temps à scruter et dénoncer la (trop grande selon lui) présence des Juifs dans tous les secteurs de la société française. Il publie pamphlets, brochures, opuscules, organes, souvent éphémères d'ailleurs, dressant des listes qui mentionnent nommément ceux qu'il accuse d'infiltrer la société française et de travailler à sa destruction. En 1930, il ressuscite *La Libre parole*, rendant en cela hommage au maître vénéré, Drumont, où se trouve fustigé, à longueur de pages, le parasitisme juif. Les liens de Coston avec des personnalités allemandes sont avérés. En 1934, il se rend dans le Reich où il rencontre des responsables hitlériens dont Julius Streicher<sup>2</sup>. En mai 1935, il assiste au

procès de Berne relatif aux *Protocoles des Sages de Sion*. Ses liens avec le colonel Fleischauer, fondateur et directeur du *Weltdienst*<sup>3</sup>, sont mis à jour à cette occasion par la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) et dénoncés par le biais d'un tract. Les services de police notent qu'il serait en contact avec des délégués hitlériens à Paris<sup>4</sup>. Par ailleurs, ses efforts organisationnels sur le sol français sont patents. Il fonde en 1937 l'Office de la presse nationale, organisme de documentation sur l'activité de la franc-maçonnerie et des Juifs. Il reste très attentif à l'évolution du mouvement en France, cherchant notamment à fédérer les forces anti-juives, ce qui occasionne des voyages sur le territoire national comme celui qu'il effectue à Strasbourg, terrain fertile de l'antisémitisme, le 8 novembre 1938<sup>5</sup>. La Sûreté générale n'ignore rien de ses activités ni de ses accointances, elle dont les services notent au fil des années que Coston est en relation avec Fleischauer et qu'il en tire probablement des subventions<sup>6</sup>.

Autre personnage-clé en matière d'antisémitisme au cours de la décennie, Louis Darquier de Pellepoix. Conseiller municipal du XVII<sup>e</sup> arrondissement, il se livre dans l'enceinte du conseil municipal de Paris à des provocations antisémitiques verbales. Parallèlement à ces attaques, il fonde en 1937 un journal, *L'Antijuif*, qui devient *La France enchaînée* en 1938. Il est aussi le président du Rassemblement antijuif de France, créé la même année. Ses ennemis ne cessent de dénoncer ses accointances hitlériennes et le siège de sa permanence finit par être mis sur

écoute à l'automne 1938. La lecture des comptes-rendus est édifiante ; elle permet de mesurer combien Darquier a dépassé la sphère des idées et situe, dès avant la guerre, son engagement dans l'action concrète. En ligne le 30 septembre 1938 avec un correspondant de Nancy, on le voit se réjouir à l'écoute du récit de violences antijuives menées par ses militants : « 50 à 60 boutiques de juifs », « 200 à 300 juifs ont été molestés », la constitution « d'îlots de résistance et de cassage de gueule » sont autant de nouvelles qui soulèvent son enthousiasme (« Parfait ! Parfait ! », « Très bien ! Très bien ! »...). Darquier va jusqu'à prononcer ces mots sans équivoque : « L'essentiel, c'est qu'il y ait un fort mouvement. Ici même, il y a eu des incidents de toute sorte. On dit même qu'un juif a été tué à Neuilly. »<sup>7</sup>

Ce type de réactions prises sur le vif apporte alors un éclairage particulier sur certaines déclarations du personnage. Citons juste l'exemple – mais il y en aurait bien d'autres – d'un meeting du Rassemblement antijuif de France réunissant, le 25 octobre 1938, près de 300 personnes à Strasbourg, où Darquier, principal orateur, s'exclame dans la plus pure rhétorique hitlérienne : « Homme de guerre, je veux la destruction de la juiverie en la combattant à visage découvert. »

Nous entrevoyons bien à travers ces deux cas que cet engagement antisémite à la dimension obsessionnelle débordé le simple cadre « intellectuel » et se prolonge par un activisme des plus concrets, qui intègre la violence et n'exclut pas des contacts directs avec l'Allemagne hitlérienne<sup>8</sup>.

### La radicalisation de la droite nationaliste

Les convictions antisémites de la droite nationaliste sont connues. Dans les programmes politiques de ces organisations, l'antisémitisme s'exprime clairement mais n'occupe pas pour autant une place centrale ou exclusive. À l'Action française, qui a toujours réservé une place de choix aux Juifs dans sa définition d'une anti-France, il faudrait ajouter d'autres associations politiques des années 1930 : le Francisme de Marcel Bucard, le Front de la jeunesse de Jean-Charles Legrand ou encore le Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot, pour se limiter à quelques exemples. À l'origine, dans leurs préoccupations communes – principalement le redressement national – l'antisémitisme ne figure pas. Toutes finissent cependant par basculer dans le racisme antijuif et à en faire un élément majeur de leur identité politique.

Dans son organe *Le Franciste*, le 14 avril 1935, Marcel Bucard (1895-1946)<sup>9</sup> répond au journal *Mon Combat* qui l'accuse d'être à la solde des Juifs : « Ancien combattant, je me mépriserais et je serais indigne de cette qualité si j'en arrivais à ignorer et à plus forte raison à combattre – sous le prétexte qu'ils sont juifs – des camarades qui, sur les champs de bataille, ont versé le sang pour sauver la France et aidé ainsi, par leurs mérites, au retour de l'Alsace et de la Lorraine. [...] Apprenez, Monsieur, même si cela vous déplaît, que le Francisme ne juge pas les hommes d'après leur origine, leur confession ou leur rang social, mais selon leur valeur personnelle, leur

honnêteté, leur dévouement à la collectivité et à la patrie. » C'est pourtant le même Bucard que Bernard Lecache<sup>10</sup> signale à Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, trois ans plus tard : « Je tiens à vous informer que M. Marcel Bucard fait apposer sur les murs de Paris et de la banlieue parisienne, des affiches dans lesquelles il demande : 'Les Juifs hors de France' et proclame 'Mort aux Juifs'.<sup>11</sup> »

De même, en septembre 1934, au cours d'un meeting à Saint-Denis (Seine) pour protester contre les émeutes antijuives de Constantine (Algérie) du 5 août 1934, Henri Levin, membre du comité central de la LICA, se voit empêché de parler par certains éléments arabes. C'est alors Jacques Doriot, député-maire communiste de la ville, qui vole à son secours. C'est lui qui par la suite définit le communisme comme son ennemi numéro un dans une réunion qu'il tient à la salle Wagram le 29 juin 1937. Lorsqu'on lui demande alors ce qu'il compte faire vis-à-vis de la franc-maçonnerie et de la juiverie, il répond qu'il verra après pour ces « balivernes »<sup>12</sup>. Au cours de l'année 1938, le pas est clairement franchi. Lors d'une tournée qu'il effectue au côté du délégué général du PPF en Algérie, Victor Arrighi, les propos sont radicaux et on peut l'entendre réclamer l'abrogation du décret Crémieux et l'institution d'un statut spécial pour les Juifs.

Du côté de l'Action française, on observe également une radicalisation de l'antisémitisme. Le mouvement ne dissimule pas, par exemple, sa sympathie pour les propos et l'action d'un Darquier. La haine qui anime les

attaques antijuives de ses articles culmina en 1939-1940, par des attaques contre les Juifs accusés d'être des « embusqués ». Nous sommes décidément loin, à cette époque de l'Union sacrée et des hommages rendus par l'Action française aux Juifs morts aux combats pendant la Première Guerre mondiale... Ce type d'attaques nocives occasionnera l'intervention énergique de Marius Dubois, député socialiste, à la Chambre des députés, en sa séance du 27 février 1940, contre les ratés de la censure<sup>13</sup>.

Un hebdomadaire comme *Je Suis Partout* ne cache pas son admiration pour le régime d'Outre-Rhin et fait paraître au début de l'année 1938 un numéro spécial consacré aux Juifs où s'étale la haine antisémite, montrant ainsi que, pour cet important titre de la presse nationaliste, le « problème » juif s'est aussi hissé à une place centrale.

On ne saurait passer sous silence enfin les remous survenus au sein du Parti social français (PSF) du colonel de la Rocque (1885-1946) où se fait jour une dichotomie de plus en plus flagrante entre les positions respectueuses du Président du mouvement vis-à-vis des Israélites français, et l'attitude nettement antisémite d'une partie de ses troupes, notamment dans le Nord-est de la France et en Algérie. Le 9 octobre 1938 a ainsi lieu à Strasbourg une réunion des cadres de la fédération PSF du Bas-Rhin. Comme l'expose le rapport de police : « Le but devait être surtout de prendre position au sujet de l'épineuse question anti-sémite. On sait, en effet, que cette question divise considérablement les esprits au sein de la fédération départementale, une par-

tie assez importante des membres exigeant l'adoption d'une attitude nettement hostile aux juifs<sup>14</sup> ». La base militante n'est pas seule en cause : en témoignent de nombreux comptes-rendus de meetings algériens<sup>15</sup>, où certains cadres du mouvement se laissent aller à de fréquents débordements verbaux. Si de la Rocque s'efforce de contenir cette vague antisémite interne<sup>16</sup>, il semble que les dérapages soient de plus en plus fréquents, comme ce 31 mars 1938 dans un meeting à Bergerac (Dordogne) où un orateur du PSF s'exclame : « Le PSF n'a pas l'intention de chasser les juifs avec des canons et des mitrailleuses, mais d'être un jour assez fort pour les chasser avec des bulletins de vote<sup>17</sup>. »

Franche radicalisation des esprits, donc, au cours de cette décennie qui voit l'établissement de passerelles entre nationalistes et ultras de l'antisémitisme. La rhétorique des organisations d'extrême-droite rejoint progressivement, par son contenu et sa forme, celle des plus acharnés.

### **Le basculement des antisémites « circonstanciels »**

Nous entendons par antisémites « circonstanciels » une catégorie de la population, non militante, animée d'un racisme non structuré, ordinaire dirons-nous, réagissant assez spontanément aux agressions induites par les événements nationaux et internationaux. L'inspiration repose sur des idées simplistes, puise à la source de stéréotypes classiques, adaptés au goût du jour. Ici, l'antisémitisme n'est pas une nécessité en soi : il le devient dans un réflexe défensif. La sphère de l'acti-

tivité économique en fournit de nombreux exemples.

Un rapport de police signale en juillet 1938 un mouvement d'antisémitisme assez important chez les commerçants de Lens qui ont le sentiment d'éprouver vivement la concurrence des nombreux immigrés, surtout israélites. Il est reproché à ceux-ci des procédés commerciaux illégaux. Pour contrer le fléau, les commerçants autochtones organisent le 29 juillet une réunion qui interdit l'entrée aux commerçants israélites. Les organisateurs ont beau jeu de situer la question sur un plan strictement professionnel. Pour le fonctionnaire de police qui assiste à la réunion, « il est évident que les commerçants de la région sont dans leur ensemble, montés contre leurs concurrents sémites.<sup>18</sup> »

Dans son numéro du 17 juin 1939, un lecteur du *Droit de Vivre*<sup>19</sup> évoque un vœu émis lors du Congrès national des fourreurs et pelletiers, au début du mois. Son rapporteur propose d'exiger que les pouvoirs publics obligent les commerçants à faire figurer leur nom patronymique sur l'ensemble de la documentation relative à leur activité (papiers professionnels, réclames, maison commerciale...). Le témoin de la scène, qui, précise-t-il, n'est ni étranger ni israélite, souligne qu'hormis certains artisans membres de la LICA, les autres accusèrent le coup sans réagir.

Michel Winock cite pour sa part l'exemple de la lecture d'un rapport sur la situation des étrangers en France faite par un patron coiffeur à la Chambre de commerce de Paris. Le rapporteur n'hésite pas à évoquer, à côté des étrangers désirables qui

« nous apportent de l'argent », les autres, issus du « ghetto », « ceux qui se montrent indignes de vivre sous le ciel français ». La solution préconisée est claire : « À la porte, par le premier train, et sans billet de retour ! ». En dépit de vives protestations, le rapport est finalement adopté<sup>20</sup>.

L'affaire Lerner survenue le 2 octobre 1938 montre comment ces tensions, où se conjuguent xénophobie et antisémitisme inspirés par un esprit de basse concurrence, peuvent déboucher sur un passage à l'acte. Ce jour là, la boutique d'un Dijonnais de confession israélite est saccagée par une foule importante. On reproche à Lerner d'avoir tenu des propos antifrançais. La montée des tensions internationales sur fond d'une crise économique persistante et, dans ce cas précis, la crise de Munich, jouent un rôle déterminant dans l'excitation des esprits, conduisant des individus « ordinaires » à franchir le pas, en exprimant une violence verbale, voire physique. On ne saurait sous-estimer, dans un tel contexte, le rôle de la diffusion de la propagande antisémite par les canaux de la presse nationaliste, le matraquage de certains thèmes qui finissent assez fatalement par nourrir négativement les esprits et mettre à leur disposition une argumentation primaire et radicale, qui explose en cas de tensions.

### **La contamination de la gauche**

Une autre dynamique à l'œuvre conduit certaines franges de la gauche, dont les représentants officiels font foi d'antiracisme et de philosémitisme, à glisser progressivement vers des positions ambiguës, voire nettement antisé-

mites. Là aussi, assurément, la pression conjuguée de la situation économique et de la conjoncture internationale joue son rôle dans la dégradation du climat, et les glissements concernent aussi bien les militants de base que certaines personnalités politiques bien en vue. Ainsi, un rapport de la Sûreté nationale daté du 12 avril 1938 signale « que le mouvement antisémite [...] continue à se développer. Mais il convient de remarquer que ce mouvement dépasse les limites que les diverses propagandes de droite peuvent normalement atteindre. De faits observés journellement, de recouplements effectués, on peut déduire que le sentiment antisémite gagne non seulement les classes moyennes, mais encore la classe ouvrière elle-même. Dans des groupes d'ouvriers authentiquement communistes on a pu entendre des propos violents contre les Juifs.<sup>21</sup> » Une note de la même époque précise « que l'antisémitisme fait des progrès au sein du parti radical.<sup>22</sup> »

La poussée xénophobe n'épargne donc pas la gauche. Au plan international, la crise de Munich qui survient en septembre 1938 aggrave nettement les rapports entre Juifs et non-Juifs. Le risque d'une guerre imminente et la mobilisation partielle agitent comme on le sait considérablement la population juive, et particulièrement celle des réfugiés. En septembre 1938, des engagements volontaires d'étrangers sont recueillis par différentes organisations (comme la LICA qui en enregistrera plus de 6 000). Ces volontaires, dont la majorité est juive, ont beau déclarer leur loyalisme à l'égard de la France en cas de conflit, on ne leur en reproche pas moins leur manque de discrétion et

leur prétendue immixtion dans les affaires françaises. Les Juifs sont surtout accusés de vouloir entraîner la France dans une guerre contre l'Allemagne au prétexte de vouloir se venger d'Hitler et de reconquérir leur « puissance » perdue dans le Reich.

Ces événements et leurs conséquences tragiques rappellent en définitive à quel point la France de l'entre-deux-guerres est pacifiste et redoute une nouvelle conflagration mondiale. L'exemple significatif, car modéré, d'un militant de la SFIO, Ludovic Zoretti, responsable de la fédération du Calvados, l'un des chefs de file du pacifisme au Parti socialiste, est éclairant. Pendant la crise tchèque, il prend parti dans *Le Pays Normand* contre Léon Blum, expliquant qu'il n'est pas prêt à faire la guerre et à détruire une civilisation pour rendre la vie plus facile « aux cents mille juifs des Sudètes »<sup>23</sup>. Rejetant tout antisémitisme, l'homme effectue par la suite une mise au point auprès de Bernard Lecache, se montrant d'ailleurs prêt à monter une section de la LICA à Caen. Le sentiment qu'il a exprimé n'en est pas moins symptomatique d'une inquiétude face aux menaces de guerre, ce qui, en définitive, place les Juifs au centre des rapports difficiles entre l'Allemagne et la France. Il ne craint pas par ailleurs de brandir le stéréotype de la solidarité juive universelle comme moteur de l'action des responsables politiques juifs. Consciemment ou inconsciemment, ce type de déclaration confine les Juifs dans leur rôle de bouc émissaire.

Une note de police, déjà citée, peut bien signaler que « cette campagne

dans les milieux de gauche ne s'est pas encore extériorisée et [que] les propos violents tenus sur les juifs l'ont seulement été dans les milieux assez fermés<sup>24</sup> », et les partis de la gauche maintiennent officiellement le cap antiraciste jusqu'à l'avènement du régime de Vichy ; cela ne change rien à l'affaire : au sujet des Juifs, les frontières politiques se brouillent sérieusement vers la fin de la décennie alors que se profilent d'importants réajustements<sup>25</sup>. En attendant, pour une organisation comme la LICA, qui a bénéficié au cours des dix années précédentes<sup>26</sup> du large soutien des forces unies de la gauche, ces lâchages ont un goût particulièrement amer. Le sujet n'est pas tabou au sein de l'organisation qui refuse tout compromis. Son journal en témoigne régulièrement, ainsi les propos tenus par Georges Zérapha, vice-président de l'association : « J'ai été un de ceux qui n'ont jamais accepté par silence ou par complaisance l'antisémitisme de nos amis de gauche auxquels le *Droit de Vivre* a toujours répliqué<sup>27</sup>. ». De même l'organe de la LICA n'hésite-il pas à imprimer dans plusieurs de ses numéros de 1939 la triste consigne suivante : « Ligueurs, boycottez les journaux, même de gauche, qui font l'apologie des livres antijuifs ou racistes, même sous couvert de littérature<sup>28</sup>. »

### **L'état de l'antisémitisme en France en 1939-1940 : des indicateurs dans le rouge**

Quand on traite d'un fléau comme l'antisémitisme, on se pose assez inévitablement la question de son évaluation quantitative. De grandes diffi-

cultés résident, on s'en doute, dans le fait de donner un poids à ceux qui l'énoncent ou le professent : ultras, nationalistes, circonstanciels, etc. Outre le fait que la quantification paraît méthodologiquement chose difficile, les sources ne permettant pas d'envisager d'évaluations précises, il n'est peut-être pas inutile de se demander si elle constitue finalement le critère le plus approprié pour juger de la prédisposition d'une population à l'accueil d'un antisémitisme d'État et d'une persécution généralisée. Faute de pouvoir répondre avec précision à la question du nombre, on peut, par exemple, s'interroger sur le degré de dangerosité et les capacités réactives du phénomène étudié.

Nous souhaiterions ainsi terminer sur un certain nombre de constats, sortes d'indicateurs, permettant d'affirmer qu'à la fin de la décennie, l'antisémitisme a atteint en France, en certaines régions – en particulier le Nord-est de la France, la Région parisienne et l'Algérie –, un stade de maturité très avancé qui autorise les plus graves basculements.

Premier constat : une partie de la gauche, souvent présentée comme le fer de lance de la lutte contre les préjugés de « races », est contaminée. L'antisémitisme se manifeste en effet dans les milieux socialistes, chez les communistes et les syndicalistes, assez pour que les rapports de police le signale avec régularité et pour que la LICA diffuse gratuitement en mai 1939 un numéro spécial du *Droit de Vivre*, tiré à un million d'exemplaires, à destination des milieux ouvriers.

Deuxième constat : nous pensons pouvoir discerner un manque de volonté politique de la part de l'État pour contrer efficacement les manifestations extrémistes. Les décrets Marchandeaum ne sont pris que le 21 avril 1939<sup>29</sup>, après des années de militantisme de la part d'organisations civiles, parmi lesquelles, au premier rang, la LICA. Il est indéniable que les pouvoirs publics sont dès lors plus attentifs à certains groupements, multipliant notes et rapports sur le phénomène antisémite. Cherchant à contrer plus globalement les menées hitlériennes, ils s'efforcent d'identifier les membres de ces groupes, avant d'organiser, sous l'autorité du juge d'instruction Combeau, des perquisitions dans leurs locaux, en juillet 1939. De fait, l'application des décrets-lois semble avoir été prioritairement motivée par le souci de la défense nationale contre la propagande étrangère<sup>30</sup>. Elle a touché en premier lieu les ultras (Boissel, Darquier, Coston...).

Concernant les expressions spécifiquement antisémites dans leur aspect courant, comme celles qui s'expriment dans la presse nationale (*L'Action française*, *Je Suis Partout*, *Gringoire...*), concernant leurs manifestations quotidiennes qui ont acquis au fil des années un statut de banalité, la réaction ne paraît pas aussi pragmatique. Les hésitations du ministère de la Justice dans l'application d'une loi contre la haine raciale, que ses détracteurs accusent de mettre les Juifs sur un piédestal, sont assez révélatrices : le 31 juillet 1939, par exemple, à la terrasse d'un café strasbourgeois, un homme déclare à haute voix que

« Strasbourg est infesté de Juifs, c'est un scandale ; à *L'Aubette* [le nom du café], ça pue le Juif ». Le propos ne laisse pas indifférent un consommateur juif qui s'exclame : « En voilà un qui boufferait du Juif avec les pois ». L'antisémite redouble alors d'injures. L'enquête qui suit le dépôt d'une plainte met en lumière le fait que le délinquant est, entre autres, chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre avec sept citations. Sur instructions du Garde des Sceaux, soit Marchandeu lui-même, l'affaire est classée sans suite, témoignant de la pusillanimité et, d'une certaine manière, d'un choix de la part des plus hautes instances étatiques. Il semble, en résumé, que l'État ne perçoit le danger de l'antisémitisme que sous son apparence la plus radicale et à travers une origine étrangère, en l'occurrence hitlérienne. Le potentiel antidémocratique que recèlent toutes les formes d'antisémitisme, y compris ses formes nationales, lui échappe, à l'évidence.

Troisième constat : la radicalisation de certains groupements et personnalités politiques dont certains semblent avoir réellement dépassé la ligne rouge. On ne peut tenir ces derniers pour de simples énergumènes aux velléités folkloriques. La suite des événements le démontre d'ailleurs parfaitement. Que penser, également, de ce brasseur strasbourgeois qui colle à l'intérieur de son établissement, fin 1938, deux écriteaux dont l'un proclame que « la clientèle de ce restaurant se compose uniquement de chrétiens ! » et l'autre : « Mon Restaurant est interdit aux chiens et aux Juifs<sup>31</sup> » ?

Quatrième constat : il y a des attaques ciblées : des tracts violemment antisémites sont adressés à des correspondants juifs ; des croix gammées sont badigeonnées sur la devanture de commerçants juifs, etc. Ces actes, qui surviennent d'ailleurs bien avant l'année charnière qu'est l'année 1938<sup>32</sup>, entretiennent un climat malsain et délétère.

Cinquième constat : En certains lieux, à certains moments, le pas de la violence a été franchi. On ne saurait d'abord oublier les tragiques événements de Constantine d'août 1934. L'année 1938 connaît un durcissement très net : la crise de Munich entraîne des dérapages importants au cours desquels des Juifs sont brutalisés. Le mois de septembre 1938 est en effet marqué par différentes affaires de tabassage dont quelques-uns mettent en cause la police parisienne<sup>33</sup>.

Enfin : on assiste à la généralisation de l'idée qu'il existe bien une « question juive » et que son règlement est nécessaire. Sur ce point, il semble que les ultras et les Français moyens se soient finalement retrouvés.

Les années 1930 sont donc sans conteste celles d'une maturation accélérée de l'antisémitisme qui voit les positions des uns et des autres se radicaliser, et les rapports entre Juifs et non-Juifs se brutaliser. Cette maturation rencontre en juin 1940 une défaite traumatisante qui s'accompagne le mois suivant de la mise à bas de la République. Le nouveau régime qui s'installe semble répondre aux vœux de Darquier de Pellepoix qui proclamait en 1938 : « Il faut réaliser l'union

sacrée contre le judaïsme<sup>34</sup>. » Le pouvoir décide d'apporter une réponse rapide et concrète à la « question juive » et assure la promotion des ultras de la veille<sup>35</sup>. Les dynamiques de l'anti-

sémitisme, à l'œuvre dans les années précédentes, légitiment les initiatives gouvernementales. L'indifférence et la passivité feront le reste.

## NOTES

1. Nous renvoyons notamment à l'ouvrage de Ralph Schor, *L'Antisémitisme en France pendant les années trente*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992.  
2. Julius Streicher (1885-1946) : *Gauleiter* de Franconie, directeur du journal antisémite *Der Stürmer*. Jugé au procès de Nuremberg, il fut pendu.  
3. « Service mondial » : centre allemand de propagande anti-juive basé à Erfurt qui diffusait la propagande antisémite à une échelle internationale. Sur le procès de Berne, voir Catherine Nicault, « Le procès des Protocoles des Sages de Sion. Une tentative de riposte juive à l'antisémitisme dans les années trente », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 53, janvier-mars 1997, pp. 68-84.  
4. Archives de la Préfecture de Police, C25, Dossier Coston.  
5. Centre des Archives contemporaines de Fontainebleau (désormais CAC), versement 20010216, article 166.  
6. CAC, 19890158, article 2.  
7. Ce à quoi son interlocuteur, qui n'est pas en reste, rétorque : « Il y en a un à l'hôpital de Nancy. » CAC, *ibid.*  
8. On pourrait à ce titre évoquer la personnalité et les démarches d'un Jean Boissel, également reçu par Julius Streicher à Nuremberg en 1935. Trois ans plus tard, Roger Cazy, délégué régional du Nord du Front Franc dont Boissel est le président, est arrêté pour avoir reçu d'Allemagne et diffusé des tracts hitlériens du *Fichte Bund*. *Le Réveil du Peuple*, dont Boissel est le directeur ; ce dernier apporte tout son soutien à Cazy.  
9. Marcel Bucard fut le fondateur du Francisme, puis du Parti unitaire d'action socialiste et nationale.

10. Bernard Lecache (1895-1968) est le président-fondateur de la Ligue internationale contre l'antisémitisme. Cf. sa notice biographique par E. Debono, *Archives juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, n° 40/1, 1<sup>er</sup> semestre 2007, pp. 140-144.  
11. Mémorial de la Shoah (Paris), Archives de la LICA, Lettre de Bernard Lecache à Albert Sarraut datée du 20 avril 1938.  
12. *Le Franciste*, 6 juin 1937.  
13. *Journal Officiel*, Chambre des députés, séance du 27 février 1940.  
14. CAC, versement 20010216, article 166.  
15. Sur cet aspect, on consultera avec profit les rapports de police du Centre des Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence).  
16. Encore qu'il faille signaler certaines concessions douteuses de sa part à l'antisémitisme, à l'exemple de son mot d'ordre de boycott social et commercial des Juifs de Constantine, proclamé lors du Congrès fédéral du PSF, le 23 octobre 1938. Voir notamment la revue *Centre de documentation*, n° 74, 17 novembre 1938.  
17. CAC, versement 20010216, article 166.  
18. *Ibid.*, versement 19940500, article 234  
19. Organe de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA).  
20. Michel Winock, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, Le Seuil, Paris, 2004, p. 187.  
21. CAC, versement 20010216, article 166.  
22. *Ibid.*  
23. *Le Pays normand*, 18 décembre 1938,

« À propos d'antisémitisme, de racisme et de la question juive », par L. Zoretti.

24. CAC, versement 20010216, article 166.

25. Nous renvoyons à l'ouvrage de Simon Epstein dans *Les Dreyfusards sous l'Occupation*, Paris, Albin Michel, 2001, consacré à des parcours de personnalités qui, dreyfusardes du temps de l'Affaire, finirent dans les bras de la collaboration. Parmi eux, de nombreux compagnons de route de la LICA...

26. La Ligue internationale contre les pogromes, fondée en 1928, se transforme en Ligue internationale contre l'antisémitisme l'année suivante.

27. *Le Droit de Vivre*, 3 décembre 1938.

28. *Ibid.*, 8 avril 1939, 17 juin 1939, 15 juillet 1939...

29. Ces décrets sont au nombre de deux. Le premier modifie la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, réprimant l'excitation à la haine raciale ou religieuse. Le deuxième vise à réprimer la propagande étrangère. Ces décrets seront abrogés par le gouvernement de Vichy le 27 août 1940.

30. Ainsi de nombreux titres de la presse étrangère allemande, italienne ou encore espagnole vont-ils être interdits. La len-

teur avec laquelle est prise l'arrêt du 29 août 1939, qui interdit la diffusion du *Weltdienst*, témoigne très nettement cependant du manque de réactivité de l'administration (voir CAC, versement 19940497 article 33, dossier 798).

31. CAC, versement 20010216 article 166.

32. Des inscriptions antisémites sont par exemple signalées sur les devantures de certains commerçants israélites de la ville de Metz par le Bulletin d'informations hebdomadaires du Bureau de presse et de documentation de la LICA, n° 166, 5 février 1935.

33. Devant la gravité des faits, Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, fait ouvrir une enquête.

34. CAC, versement 20010216 article 166.

35. Henry Coston fonde en avril 1941 le très officiel Centre d'action et de documentation (CAD) ayant pour but la lutte contre les Juifs, les Francs-maçons et les communistes. Louis Darquier de Pellepoix occupe de mai 1942 à février 1944 la fonction de Commissaire général aux questions juives.